

PAPIER DE POSITION

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Adopté par l'assemblée générale du 17.05.2025 à Liestal

Contenu

Vision.....	3
Analyse de la situation	4
Revendications	5
1. Multilatéralisme.....	5
La Suisse s'engage activement pour une réforme de l'ONU.....	5
Un investissement pour la Genève internationale.....	5
2. Neutralité.....	6
Une politique de neutralité forte.....	6
Une politique de neutralité orientée vers le droit international et les droits de l'homme.....	6
Coopération avec les États et organisations partenaires dans le domaine militaire.....	7
Une loi sur la réexportation des armes réadaptée	7
La neutralité est un moyen d'atteindre les objectifs de la Suisse, pas un but en soi	8
3. Promotion de la paix et de la démocratie.....	8
La coopération au développement est un investissement.....	8
Économie, formation, durabilité, lutte contre la pauvreté et promotion de la santé dans la coopération au développement	9
Poursuite des actions militaires pour la promotion de la paix.....	9
Limiter l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les contextes de guerre	10
4. Politique commerciale.....	10
Conclure de nouveaux accords de libre-échange.....	10
Démanteler le protectionnisme agricole.....	11
5. Politique européenne.....	11
Une collaboration renforcée avec l'UE.....	11
La Suisse a besoin de perspectives européennes	12

Vision

Nous, les Jeunes Vert'libéraux, nous engageons pour un ordre mondial dans lequel les relations internationales sont régies par le droit et le dialogue et non par la force. Le système international doit se fonder sur les droits de l'homme universels et le droit international. La Suisse s'engage pour un ordre mondial fondé sur des règles et ne participe pas à la politique de grande puissance de certains pays.

Des institutions internationales fortes, telles que les Nations Unies, sont indispensables pour des relations internationales ordonnées. La Suisse, qui abrite nombre de ces institutions à Genève, joue un rôle important dans la stabilité de l'ordre international. Il est dans l'intérêt de la Suisse de renforcer la légitimité et le fonctionnement de ces institutions internationales. Dans le contexte actuel, elle doit d'autant plus le faire, afin que le droit international soit appliqué et que les conflits mondiaux soient résolus de manière pacifique.

La neutralité de la Suisse n'est pas une fin en soi, mais un instrument de politique de sécurité qui contribue au maintien de la paix et de l'ordre international. Elle se fonde sur le respect du droit international et des droits de l'homme et s'en inspire. La neutralité renforce le soft power de la Suisse et accroît son influence sur l'équilibre mondial, dans lequel elle permet à la Suisse d'apparaître comme un médiateur crédible. Pour cela, la Suisse doit rester impartiale en se plaçant toujours du côté du droit.

La neutralité ne signifie pas passivité, notamment en cas de guerre d'agression ou de violation des droits de l'homme. La neutralité ne signifie pas non plus isolement. La politique de neutralité de la Suisse permet un rapprochement stratégique avec l'Europe. La coopération, notamment mais pas exclusivement avec des partenaires européens, est un instrument important pour la sécurité de la Suisse, du continent européen et du monde. Pour ce faire, la Suisse doit se montrer un partenaire fiable et autoriser les réexportations d'armes à des pays partageant ses vues lorsque ceux-ci sont attaqués. La Suisse s'efforce également de conclure des accords de libre-échange avec d'autres pays et d'établir de bonnes relations économiques au-delà de tout bloc.

La Suisse s'engage activement en faveur de la paix et de la démocratie. Ses activités de promotion de la paix et de la démocratie, associées à la coopération au développement, contribuent à stabiliser les défis mondiaux. La démocratie est la forme d'État la plus à même de faire respecter les droits humains universels et de promouvoir la paix. Fidèle à sa tradition humanitaire, la Suisse s'engage dans la coopération internationale, qui se caractérise par la solidarité internationale et le rôle de la Suisse en tant qu'acteur neutre. La promotion de la paix contribue à créer des perspectives et à maîtriser les crises mondiales.

La Suisse s'engage en faveur du libre-échange. La suppression des obstacles au commerce crée de la prospérité pour tous les États participants. En outre, le libre-échange favorise l'innovation, l'échange de connaissances, l'échange entre les cultures et les personnes et fait ainsi progresser l'humanité dans son ensemble. Le commerce est une coopération, une coopération qui crée des relations et des amitiés entre les pays et qui, par conséquent, crée également des obstacles importants aux conflits militaires.

La Suisse a des relations stables et réglementées avec l'Union européenne. Grâce à des accords révisés, la Suisse bénéficie d'un accès aussi illimité que possible à son marché intérieur. L'objectif à long terme de la Suisse est une intégration complète dans la construction européenne, si les conditions sont réunies.

Analyse de la situation

Nous vivons une époque caractérisée par une confrontation accrue entre les pays et surtout les grandes puissances. La « fin de l'histoire » et la victoire du libéralisme, prophétisées à la fin de la guerre froide, ne se sont pas concrétisées. L'opposition entre les démocraties et les autocraties devient plus claire et on assiste à la formation de blocs sur la base d'idéologies. Le nationalisme et l'isolationnisme sont des idéologies qui gagnent du terrain, tandis que l'empathie et la solidarité font de plus en plus défaut. Le libre-échange est remis en question et des guerres commerciales ont lieu. Le retour de la guerre en Europe et le rôle ambivalent des Etats-Unis constituent un risque pour la sécurité de la Suisse.

Dans ce contexte, les organisations internationales existantes sont obsolètes et paralysées, de sorte qu'elles ne peuvent pas contrer la propension au conflit de certains pays. Le dysfonctionnement des anciennes plateformes affaiblit le multilatéralisme et augmente le risque de conflit. De plus, ces organisations internationales et leurs structures ne reflètent souvent plus la réalité géopolitique. Par exemple, le Conseil de sécurité de l'ONU est bloqué et n'est pas représentatif de la population mondiale. Des phénomènes tels que l'émergence d'organisations comme les BRICS et l'ASEAN ainsi que le retrait de certains pays d'organisations internationales montrent l'insatisfaction de nombreux États vis-à-vis de l'ordre existant. Dans ce contexte, la Suisse ne dispose pas d'un agenda clair pour renforcer le bon fonctionnement des organisations internationales.

La politique étrangère actuelle de la Suisse présente des faiblesses. La Suisse agit notamment de manière réactive et non proactive. Sa position vis-à-vis de l'Europe n'est pas claire, notamment en ce qui concerne la coopération dans le domaine militaire et les exportations d'armes. Les accords bilatéraux avec l'UE sont obsolètes et doivent être révisés. La Suisse a tendance à s'isoler et considère sa neutralité comme une vache sacrée. La coopération au développement menée par la Suisse est remise en question, tant sur le plan interne en raison de mesures d'économie significatives que sur le plan externe en raison de changements géopolitiques.

Revendications

1. Multilatéralisme

LA SUISSE S'ENGAGE ACTIVEMENT POUR UNE RÉFORME DE L'ONU

La Suisse s'engage au niveau international pour une réforme institutionnelle de l'ONU qui conduirait à une meilleure représentation des équilibres géopolitiques et démographiques mondiaux ainsi qu'à une meilleure représentation régionale. Un objectif supplémentaire est de promouvoir la démocratisation de l'ONU.

Explications: Le fonctionnement de l'ONU repose principalement sur des règles établies au lendemain de la Seconde Guerre mondiale¹. Le système des Nations Unies est aujourd'hui incapable de résoudre les conflits interétatiques. Une réforme de cette institution pourrait lever les blocages en répartissant mieux les pouvoirs de décision entre les États membres. Cette réforme devrait notamment tenir compte des nouveaux équilibres démographiques et géopolitiques ayant fortement évolué depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. De plus, la domination des acteurs occidentaux dans les organisations internationales (y compris les organisations autres que l'ONU) doit être remise en question de manière critique. Il est par exemple problématique que le FMI ait toujours un(e) président(e) européen(ne) et la Banque mondiale un(e) président(e) américain(e)².

Mise en œuvre: Parmi les réformes possibles envisagées figurent la suppression du droit de veto des membres permanents du Conseil de sécurité, l'augmentation du nombre de membres permanents du Conseil de sécurité, y compris des pays très peuplés de tous les continents (par exemple l'Inde, le Brésil et le Nigeria), et l'extension des pouvoirs de l'Assemblée générale. Le DFAE doit s'engager activement pour la formation d'alliances qui favorisent ces réformes institutionnelles. La Suisse s'engage à ce que les pays non occidentaux soient représentés de manière adéquate dans les organes des organisations internationales.

UN INVESTISSEMENT POUR LA GENÈVE INTERNATIONALE

La Suisse s'engage en faveur de la Genève internationale en menant une politique d'implantation proactive. Pour cela, elle renonce à des mesures d'économie dans ce domaine et investit dans les infrastructures nécessaires.

Explications: Genève joue un rôle important au sein du système multilatéral international³. Grâce à un engagement particulier de la Suisse, les canaux de communication et les plateformes établies à Genève peuvent rester ouverts, même si certains États veulent les affaiblir. En fournissant des prestations financières, en personnel et en infrastructures, la Suisse peut veiller à ce que les institutions multilatérales continuent à fonctionner et à apporter leur contribution à la promotion de la paix, des droits humains et de la démocratie dans le monde entier.

¹ <https://www.un.org/fr/about-us/history-of-the-un>

² [https://www.staatslexikon-online.de/Lexikon/Weltbank_\(World_Bank_Group\)](https://www.staatslexikon-online.de/Lexikon/Weltbank_(World_Bank_Group))

³ <https://www.geneve-int.ch/fr/geneveinternationale>

Mise en œuvre: La Suisse renonce à des mesures d'économie qui pourraient affaiblir la position particulière de Genève dans le système multilatéral. Elle veille à ce que les bâtiments et les infrastructures des organisations internationales à Genève soient rénovés et que la ville et ses environs restent attractifs pour les diplomates du monde entier. La diplomatie suisse s'engage pour que les autres pays reconnaissent le rôle important des organisations internationales comme l'OMC et l'OMS.

2. Neutralité

UNE POLITIQUE DE NEUTRALITÉ FORTE

La Suisse doit renforcer sa politique de neutralité et continuer à utiliser les instruments existants afin de pouvoir agir en tant que médiatrice. Pour cela, elle renforce le récit autour de sa neutralité et veille à ce qu'elle soit perçue comme neutre.

Explications: La Suisse utilise sa neutralité, sa longue tradition humanitaire et sa position de plaque tournante du multilatéralisme pour exercer une influence sur la scène mondiale et défendre ses valeurs et ses intérêts. Cette caractéristique unique doit être développée et encouragée afin de rester pertinente dans la future structure géopolitique et de pouvoir s'engager en faveur de la paix et de la coopération au développement.

Mise en œuvre: En s'engageant davantage dans la médiation et la facilitation internationales, la Suisse peut promouvoir la paix et renforcer sa position au sein de la communauté internationale. La politique des bons offices doit être systématisée et développée. Les mandats de puissance protectrice, la médiation et le rôle d'État hôte doivent continuer à caractériser la politique étrangère de la Suisse. Pour ce faire, la Suisse doit être perçue comme neutre par les autres États et expliquer et promouvoir sa politique de neutralité de manière proactive.

UNE POLITIQUE DE NEUTRALITÉ ORIENTÉE VERS LE DROIT INTERNATIONAL ET LES DROITS DE L'HOMME

La Suisse doit orienter sa politique de neutralité en fonction du droit international et des droits de l'homme et pouvoir sanctionner de manière autonome les violations du droit international.

Explications: Afin d'adapter sa neutralité au 21^e siècle, la Suisse doit se positionner en cas de violations majeures du droit international et toujours se ranger du côté du droit, en particulier de la Charte des Nations unies et des droits de l'homme. Cela implique également une politique des sanctions autonome et impartiale, également basée sur le droit international et les droits de l'homme. Avec une politique des sanctions autonome, la Suisse serait perçue comme un acteur neutre plus crédible sur la scène internationale, ce qui renforcerait l'impact de sa politique étrangère.

Mise en œuvre: La Suisse modifie sa loi sur les embargos, qui ne permet (après l'échec de la révision) que la reprise de sanctions étrangères⁴, pour pouvoir prendre des sanctions de

⁴ <https://anneepolitique.swiss/prozesse/62258-anderung-des-embargogesetzes-brg-19-085>

manière autonome. Elle se positionne toujours du côté du droit en cas de violations importantes du droit international et prend donc des sanctions proactives contre les pays qui ne respectent pas les règles internationales fondamentales.

COOPÉRATION AVEC LES ÉTATS ET ORGANISATIONS PARTENAIRES DANS LE DOMAINE MILITAIRE

Les Jeunes Vert'libéraux saluent la revendication pour une coopération européenne approfondie dans le domaine de la défense. Neutralité ne signifie pas isolement. La Suisse reconnaît l'importance de la coopération militaire transfrontalière pour sa propre sécurité et participe aux initiatives européennes de défense. L'interopérabilité de l'Armée suisse avec les autres forces armées européennes doit être garantie.

Explications: Pour garantir sa capacité de défense, la Suisse doit coopérer avec des États et des organisations partenaires (notamment européens). Les domaines de la défense aérienne et de la cybersécurité, dans lesquels une coopération transfrontalière renforcée est particulièrement indispensable, revêtent à cet égard une importance particulière. Comme l'ont montré les dernières années, les cyberattaques se multiplient également contre les États neutres comme la Suisse⁵. Dans de nombreux domaines, la Suisse peut profiter de l'expertise d'autres États grâce à une coopération renforcée. Cette coopération devrait concerner aussi bien les exercices que le réarmement.

Mise en œuvre: La Suisse participe à des projets de défense paneuropéens quand cela est pertinent sur le plan militaire, ainsi qu'à des exercices qui permettent des échanges avec des experts d'autres pays et garantissent l'interopérabilité de l'Armée suisse. Le réarmement de l'Armée suisse est effectué de manière à garantir l'interopérabilité avec les autres armées européennes et les systèmes d'armes de l'OTAN. La Suisse donne la priorité à l'achat de matériel de combat européen. La participation à des exercices bilatéraux ou internationaux doit renforcer les compétences pertinentes, ainsi que notre propre capacité de défense.

UNE LOI SUR LA RÉEXPORTATION DES ARMES RÉADAPTÉE

Neutralité ne signifie pas indifférence. La loi sur la réexportation d'armes doit être adaptée afin de pouvoir garantir à certains États la réexportation de matériel de guerre vers certains pays.

Explications: La Suisse doit être en mesure de permettre aux États qui partagent ses valeurs de réexporter des biens d'armement suisses, dans la mesure où leur utilisation est conforme au droit international. Les États partageant les valeurs de la Suisse doivent être des démocraties qui se caractérisent par un État de droit fonctionnel et le respect des droits de l'homme. La Suisse s'assure ainsi qu'elle est du côté des pays attaqués et du droit international. Cela contribue en même temps à rétablir la confiance dans l'industrie suisse de l'armement. Sans une telle révision de la loi sur la réexportation des armes, la crédibilité tant de la Suisse en tant que défenseur du droit international que de son industrie de l'armement serait sapée.

⁵ <https://www.srf.ch/news/schweiz/cyberattacken-in-der-schweiz-hacker-greifen-ueberall-und-immer-oefter-an>

Mise en œuvre: La loi sur la réexportation des armes est modifiée de manière à permettre aux États partageant nos valeurs de réexporter vers des États tiers du matériel de guerre fabriqué en Suisse, à des conditions strictes. Elle contient également une clause permettant à la Suisse d'interdire la réexportation dès que le matériel militaire est utilisé dans le contexte de violations du droit international. Cette modification de la loi n'entraînerait pas de rupture avec le droit de la neutralité.

LA NEUTRALITÉ EST UN MOYEN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA SUISSE, PAS UN BUT EN SOI

La neutralité n'est pas une fin en soi et doit être réévaluée en permanence. Dans un contexte international instable, la flexibilité est nécessaire pour garantir la sécurité de la Suisse. Toute tentative de graver la neutralité dans le marbre doit être rejetée.

Explications: La neutralité doit rester un moyen pour atteindre une fin, c'est-à-dire qu'elle doit être adaptée à l'évolution de la situation géopolitique et que son utilité doit être réévaluée à chaque fois. Elle ne doit pas devenir une fin en soi. En particulier dans un contexte géopolitique instable, la neutralité suisse doit être adaptable et ne pas être interprétée de manière dogmatique. Ainsi, la Suisse peut protéger ses intérêts.

Mise en œuvre: La politique de neutralité de la Suisse ne doit pas être codifiée, afin qu'elle puisse être adaptée aux circonstances. Toute tentative d'ancrer une interprétation particulière de la neutralité dans la Constitution doit être rejetée. Néanmoins, la Suisse doit, dans la mesure du possible, poursuivre une politique de neutralité cohérente et la communiquer clairement afin qu'elle soit comprise par la communauté internationale et les États partenaires.

3. Promotion de la paix et de la démocratie

LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST UN INVESTISSEMENT

La Suisse doit investir de manière cohérente dans la coopération au développement. Cette politique fait partie de la tradition humanitaire de la Suisse et contribue à renforcer la crédibilité de la politique étrangère suisse. De plus, ces investissements permettent de s'attaquer aux causes des crises mondiales.

Explications: La coopération au développement n'est pas de l'argent gaspillé, mais un investissement dans l'avenir qui peut éviter des crises mondiales. Par exemple dans le domaine de la migration : grâce à la coopération au développement, une stabilisation économique et sociale peut être atteinte, ce qui permet de lutter contre les causes de la fuite. Grâce à cet engagement contre les causes des crises mondiales, la politique étrangère suisse devient plus crédible, ce qui permet à la Suisse de mieux atteindre ses objectifs. De plus, une politique climatique qui tient compte des problématiques de développement est plus juste pour tous les pays et plus efficace, car elle sert à mobiliser toutes les forces.

Mise en œuvre: La Suisse ne fait pas d'économies dans la coopération au développement, mais investit de manière cohérente dans des projets de développement. Elle présente ses

efforts dans ce domaine comme un investissement dans l'avenir et pour un monde stable et prospère, et assume cette responsabilité comme faisant partie de sa tradition humanitaire. La Suisse s'engage en faveur de la justice climatique et reconnaît son rôle dans la crise climatique actuelle. Elle s'engage pour une politique climatique viable qui ne freine pas les efforts de développement de certains pays.

ÉCONOMIE, FORMATION, DURABILITÉ, LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ DANS LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

La Suisse doit fixer des priorités dans la coopération au développement, qui soient davantage axées sur l'économie, la formation, la durabilité, la lutte contre la pauvreté et la promotion de la santé.

Explications: Pour créer de la prospérité et de l'autonomie à long terme dans le cadre de la coopération au développement, la Suisse doit davantage aider les pays à s'aider eux-mêmes. Cela signifie soutenir spécifiquement des projets dans des domaines tels que l'économie, l'éducation, la durabilité, la lutte contre la pauvreté et la promotion de la santé - et promouvoir ainsi un développement autonome à long terme du pays d'intervention. Le transfert de connaissances et de technologies plutôt que l'aide directe permet également de réduire la possibilité de corruption.

Mise en œuvre: La Suisse encourage intensivement le développement de l'économie et associe également davantage le secteur privé suisse. Des accords de libre-échange assortis de certaines conditions-cadres axées sur le développement du pays partenaire doivent également favoriser le développement d'un marché national compétitif. De même, le soutien à la formation doit permettre de créer un groupe de spécialistes qualifiés dans le pays d'intervention, ce qui favorise la place économique et attire les investissements étrangers. Des solutions de financement créatives doivent également être soutenues afin d'encourager les investissements, souvent plus risqués, dans les pays concernés. De plus, seuls les projets qui sont durables dans leur essence et qui ne contredisent pas les objectifs climatiques de la Suisse sont soutenus.

POURSUITE DES ACTIONS MILITAIRES POUR LA PROMOTION DE LA PAIX

La Suisse doit continuer à promouvoir la paix militaire dans le cadre du Partenariat pour la paix (PFP) de l'OTAN et d'autres organisations (par ex. ONU, OSCE).

Explications: Un système international pacifique et basé sur des règles est essentiel pour un petit pays orienté vers l'exportation comme la Suisse - c'est pourquoi la Suisse doit s'engager fortement dans ce sens. Un exemple de cet engagement est la promotion militaire de la paix avec des organisations partenaires. Cela préserve aux yeux de la communauté internationale la crédibilité de la Suisse en tant qu'État qui s'engage concrètement pour la paix et le respect du droit.

Mise en œuvre: La Suisse poursuit son engagement dans le cadre du PFP de l'OTAN et examine des engagements supplémentaires dans le cadre de missions de paix de l'ONU. La mission SWISSCOY au Kosovo en est un bon exemple. Ainsi, la Suisse élargit les compétences de son armée et s'engage davantage dans la promotion globale de la paix.

LIMITER L'UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LES CONTEXTES DE GUERRE

L'intégration croissante de l'intelligence artificielle (IA) dans les systèmes militaires représente un sérieux défi pour la sécurité internationale. La Suisse doit collaborer avec les autres États afin de conclure des directives internationales pour le développement d'armes reposant sur l'IA.

Explications: Les systèmes d'armes autonomes, qui peuvent prendre des décisions sans intervention humaine, comportent le risque de provoquer des escalades incontrôlées et des violations du droit international humanitaire. La vitesse, la précision et l'autonomie de ces systèmes dépassent les capacités humaines, ce qui entraîne potentiellement des erreurs ou des actes contraires à l'éthique. Diverses études montrent que l'absence de directives internationales claires sur le développement d'armes IA constitue un risque pour la stabilité mondiale^{6,7}. Il est donc très important de créer des accords internationaux afin de réglementer l'utilisation de l'IA dans un contexte de guerre. De tels accords pourraient définir des restrictions d'utilisation spécifiques pour les armes autonomes et garantir qu'un contrôle humain soit maintenu dans les situations critiques.

Mise en œuvre: La Suisse doit s'engager en faveur d'une réglementation internationale des systèmes d'armes contrôlés par l'IA (armes qui décident de manière autonome quand ou sur quelle cible elles vont utiliser la force) afin d'assurer la protection des personnes civiles et à protéger selon le droit de la guerre et humanitaire.

4. Politique commerciale

CONCLURE DE NOUVEAUX ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

La politique commerciale est un élément important de la politique étrangère de la Suisse. Grâce à de nouveaux accords de libre-échange, des relations économiques s'établissent au-delà des frontières, ce qui augmente la prospérité générale. Mais cela doit se faire en accord avec les objectifs de durabilité.

Explications: La Suisse a déjà conclu des accords de libre-échange avec divers pays et blocs régionaux⁸. Grâce aux avantages comparatifs, le libre-échange crée en principe une plus grande prospérité pour tous les États y participant⁹. L'ouverture des marchés stimule la concurrence, favorise l'innovation et accélère la diffusion des nouvelles technologies. Mais le libre-échange peut aussi contribuer à la promotion de la paix et agir contre la formation de blocs et la fragmentation du système international. Les accords de libre-échange permettent d'élargir les relations commerciales entre les entreprises suisses et leurs partenaires étrangers. Cette intégration économique crée une confiance entre les

⁶ https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2534567

⁷ <https://ftp.idu.ac.id/wp-content/uploads/ebook/tdg/MILITARY%20PLATFORM%20DESIGN/Army%20of%20None%20Autonomous%20Weapons%20and%20the%20Future%20of%20War.pdf>

⁸ https://www.seco.admin.ch/seco/de/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen/partner_fha.html

⁹ <https://dievolkswirtschaft.ch/de/2021/12/was-ist-der-komparative-kostenvorteil/>

partenaires économiques ainsi que des dépendances qui rendent moins probable un conflit entre les États concernés.

Mise en œuvre: La Suisse poursuit ses efforts, seule ou avec ses partenaires de l'AELE, pour conclure de nouveaux accords de libre-échange afin de faciliter l'accès à de nouveaux marchés. Elle tente également de conclure des accords de libre-échange avec des pays et des régions qui ne représentent pas actuellement une part importante de ses échanges économiques internationaux. Elle tient compte de la composante de durabilité¹⁰.

DÉMANTELER LE PROTECTIONNISME AGRICOLE

La Suisse est un modèle d'ouverture lorsqu'il s'agit de biens industriels. Mais lorsqu'il s'agit de produits agricoles, elle agit de manière protectionniste. Cela freine la conclusion de nouveaux accords de libre-échange avec plusieurs pays et doit être révisé.

Explications: Le 1er janvier 2024, la Suisse a supprimé la perception de droits de douane sur les produits industriels¹¹. On s'attend à ce que cette mesure contribue à faire baisser le prix de ces biens et à lutter contre le phénomène de l'îlot de cherté suisse. Cette décision exemplaire contraste fortement avec la politique appliquée aux biens agricoles. L'importation de produits agricoles en Suisse est soumise à un système complexe de droits de douane, qui s'élèvent en moyenne à 32% en 2022¹². De plus, il devient difficile de conclure des accords de libre-échange avec des pays qui ont un secteur agricole fort. Ces pays souhaitent exporter leurs produits vers la Suisse. Or, la Suisse n'est pas prête à faire des concessions dans ce domaine. Cela rend l'accès à de nouveaux marchés plus difficile pour l'économie d'exportation suisse.

Mise en œuvre: La Suisse se montre prête à faire des compromis, y compris dans le domaine agricole, afin de conclure de nouveaux accords de libre-échange. Elle modifie progressivement sa politique douanière afin de rendre l'agriculture suisse apte à affronter la concurrence internationale. Parallèlement, elle veille à ce que les normes de production strictes en Suisse soient également appliquées aux produits agricoles importés afin de garantir une concurrence loyale. Cette ouverture doit se faire sans mettre en péril la sécurité alimentaire dans le pays.

5. Politique européenne

UNE COLLABORATION RENFORCÉE AVEC L'UE

La Suisse doit reconnaître son destin européen. Elle doit stabiliser ses relations avec l'UE grâce à de nouveaux accords bilatéraux.

¹⁰ Siehe PP Nachhaltige Wirtschaft

¹¹ <https://dievolkswirtschaft.ch/de/2023/12/wie-die-schweiz-vom-abbau-der-industriezoelle-profitiert/>

¹² <https://www.economiesuisse.ch/de/dossier-politik/wie-funktioniert-der-grenzschutz-0>

Explications: La Suisse profite particulièrement de son accès partiel au marché intérieur de l'UE ¹³. Les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE, mis en œuvre depuis le début du siècle, contribuent à la prospérité de la Suisse. Ces accords sont toutefois obsolètes ; ils doivent être mis à jour et complétés par de nouveaux accords portant sur d'autres secteurs. A la fin de 2024, le Conseil fédéral a annoncé que les négociations matérielles pour de nouveaux accords avec l'UE étaient terminées¹⁴. La Suisse doit maintenant ratifier et mettre en œuvre ces nouveaux accords bilatéraux. Ces nouveaux accords bilatéraux (également appelés Bilatérales III) sont dans l'intérêt de la Suisse et stabilisent ses relations avec l'UE pour les années à venir.

Mise en œuvre: De manière générale, la Suisse agit de manière plus favorable à l'Europe et contribue à renforcer la coopération avec ses partenaires européens. La Suisse ratifie et met en œuvre les nouveaux accords bilatéraux négociés avec l'UE.

LA SUISSE A BESOIN DE PERSPECTIVES EUROPÉENNES

La Suisse fait partie du continent européen dans un monde globalisé. L'UE est notre partenaire le plus fiable. A long terme, il vaut donc la peine de s'intégrer dans les instances européennes, pour autant que le libéralisme et le fédéralisme s'imposent dans l'UE et que la conception de la démocratie dans l'UE se rapproche de celle de la Suisse.

Explications: Compte tenu de la situation géopolitique, la Suisse ne devrait pas se limiter aux accords existants et chercher d'autres champs de coopération avec l'UE. Une exclusion catégorique de l'adhésion à l'UE n'a pas de sens. Dans le monde divisé d'aujourd'hui et la politique des grandes puissances, il est dans l'intérêt de la Suisse de construire avec l'UE des institutions européennes fortes. Une adhésion à l'UE renforcerait le droit de regard de la Suisse sur son continent et éviterait que les décisions de l'UE ne doivent être acceptées tacitement. La Suisse n'envisage toutefois pas une adhésion à l'UE sans conditions. Les conditions préalables doivent être un renforcement des caractéristiques fédéralistes et décentralisées des institutions européennes ainsi qu'un état d'esprit libéral dans la législation qui permette de limiter la bureaucratie. De plus, les spécificités de la démocratie suisse doivent être reconnues et préservées. On attend de l'UE des réformes qui renforcent la démocratie, ce qui implique un rapprochement avec les standards suisses. Une adhésion à l'Espace économique européen (EEE) peut être une étape intermédiaire judicieuse.

Mise en œuvre: Après la ratification des Bilatérales III, la Suisse voit plus loin. Elle s'engage plus intensément dans l'élaboration d'autres accords bilatéraux qui lui garantissent un accès supplémentaire au marché intérieur et règlent également des aspects de coopération non économiques. Elle recherche ainsi d'autres domaines de coopération avec l'UE et se rapproche des normes européennes. A long terme, elle examine une adhésion à l'EEE ainsi qu'à l'UE et s'y prépare afin d'être prête en cas d'amélioration de la situation dans l'UE.

¹³ https://www.bertelsmann-stiftung.de/fileadmin/files/BSt/Publikationen/GrauePublikationen/EZ_Study_SingleMarket.pdf

¹⁴ <https://www.admin.ch/gov/de/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-103692.html>